Aussi bien la prière monte vite aux lèvres et s'élève avec des ailes légères aux pieds du divin Sauveur, quand nous assistons. comme aujourd'hui, à des cérémonies dont le charme est si pénétrant pour les âmes pieuses. C'était bien la messe paroissiale qui était célébrée; on le voyait à l'affluence des paroissiens de la Trinité, dont le recueillement, précieuse récompense du zèle de son yénéré pasteur, a quelque chose de particulièrement édifiant, parce qu'on sent que là s'est conservée, pure de tout alliage avec le siècle, la robuste foi des vieux âges. Mais la voix des chantres s'est tue par moments, pour permettre à des voix plus jeunes, plus fraîches, plus souples, plus mélodieuses peut-être, de se faire entendre de la tribune des orgues. Les prières solennelles du saint office, réservées aux fidèles, ont été dites par les enfants de l'école Saint-Maurice, chœur gracieux et doux, qui se serrait près du cher Frère sous-directeur; le Kyrie suppliant, le Gloria entraînant, le Sanctus puissant et grave, l'Agnus Dei si délicat et si touchant, qui ont ravi les auditeurs et leur ont laissé d'agréables impressions. Pour rehausser la cérémonie, M. le Curé de la Trinilé a bien voulu donner lui-même le sermon. Il a laissé parler son cœur, qui déborde d'une tendresse reconnaissante pour les bons Frères et les services rendus à ses paroissiens ou qu'ils sont appelés à leur rendre encore à l'avenir, dans un avenir prochain peut-être. Le dirai-je? le rêve de son cœur, de son cœur de pasteur attentif aux besoins de l'enfance confiée à sa sollicitude, serait la fondation d'une grande école chrétienne pour les enfants de la Doutre, qui serait, non une rivale, mais une sœur, une sœur cadette de l'école Saint-Maurice. Ses paroissiens l'y aideront sans doute; qui sait? si le zèle de M. le chanoine Malsou ne saurait rayonner au-delà des limites de sa paroisse, son nom n'est-il pas prononcé avec une sympathie et un respect assez marqués pour espérer que son appel à la charité chrétienne sera entendu dans toute l'étendue de notre ville?

R. J.

VARIÉTÉS ANGEVINES

Mandements de Mgr de Lorry, Évêque d'Angers

Mgr Jacque de Grasse, évêque d'Angers, était mort le 25 juillet 1782. Le 4 août suivant, Louis XVI lui donnait pour successeur l'évêque de Tarbes, Mgr Michel-François Couët du Vivier de Lorry (1). Le 9 novembre de cette année, le prélat prenait possession, par procureur, de son siège épiscopal (2), et le 20 décembre il faisait son entrée solennelle à Angers. Mgr de Lorry gouverna l'église d'Angers jusqu'en 1791. A cette époque, il

⁽¹⁾ Le nouvel Évêque d'Angers était né à Metz, en 1730. Après avoir été vicaire général de Rouen, Louis XV l'avait nommé à l'évêché de Vence, et il avait été sacré le le mai 1764. Le 11 septembre 1769, il avait passé de ce siège à celui de Tarbes.

^{(2) «} Samedi 9 de ce mois (novembre 1782), Mgr Michel-François Couët du Vivier de Lorry a été mis en possession de l'évêché d'Angers, en la personne de M. l'abbé Sapineau, un de ses vicaires généraux, son fondé de procuration. » (Affiches d'Angers.)